



Plan régional
de développement
du territoire public



Outaouais



Mot du ministre des Ressources naturelles, et de la Faune

Depuis le tout début de son histoire, le territoire public, les terres comme les ressources, a constitué un atout indéniabie pour notre développement. Il est l'assise d'une foule d'activités et constitue un levier économique majeur

qui permet au gouvernement de satisfaire les besoins de la population et d'assurer un juste équilibre entre les impératifs sociaux, économiques et environnementaux de notre société.

C'est précisément pour mettre en valeur ce patrimoine collectif et en concilier les différents usages que les plans régionaux de développement du territoire public (PRDTP) ont vu le jour. Les PRDTP facilitent l'émission de droits fonciers sur le territoire public et favorisent la concertation entre les partenaires de nos régions et les différents paliers gouvernementaux. En outre, la mise en œuvre du PRDTP de l'Outaouais pourrait entraîner des retombées économiques de quelque 19 millions de dollars en immobilisations et des dépenses de 15 millions de dollars.

Ensemble, nous pouvons offrir aux régions du Québec prospérité et dynamisme. Nous avons tout lieu d'être fiers des résultats obtenus jusqu'ici. En effet, nous disposons désormais d'un outil précieux et nous devons, sans plus tarder, veiller à la mise en œuvre de ce plan. Nous y parviendrons en établissant de fructueux partenariats pour la mise en œuvre du plan d'action du PRDTP et pour la promotion du développement récréotouristique sur le territoire public. Nos efforts conjugués contribueront au développement économique et social de nos régions.

Je remercie chaleureusement tous nos partenaires des municipalités régionales de comté (MRC), des communautés autochtones, des organismes publics, de même que des divers organismes fauniques, environnementaux et récréatifs qui ont œuvré avec énergie à l'élaboration des PRDTP. Merci de votre engagement et de votre persévérance!

Pierre Corbeil
Ministre des Ressources naturelles
et de la Faune

Partenaires pour le développement durable du territoire public

Le territoire québécois est immense et diversifié. Plus de 92% du territoire relève du domaine de l'État. Ce milieu abrite un bassin de ressources naturelles essentielles au développement socioéconomique du Québec. Il recèle également une multitude d'écosystèmes, de sites géologiques et de paysages exceptionnels.

Afin de mettre en valeur le territoire public, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) favorise une utilisation du territoire qui allie les préoccupations économiques, sociales et environnementales des Québécois. Une utilisation qui s'inscrit dans une démarche de développement durable.

Le PRDTP, un outil de gestion durable du territoire public

Le MRNF dispose de nombreux outils et de modèles de gestion. L'un d'entre eux, le plan régional de développement du territoire public (PRDTP), vise à déterminer, de concert avec les intervenants régionaux, où, quand et comment il est possible d'émettre des droits fonciers en vue d'une utilisation harmonieuse du territoire public.

Le PRDTP a pour principal objectif d'associer les partenaires régionaux et gouvernementaux à la prise de décision en matière d'utilisation du territoire public. Grâce à un vaste exercice de concertation et de consultations, des partenaires issus de ministères et d'organismes publics, des municipalités régionales de comté (MRC), des communautés autochtones ainsi que des organismes fauniques, environnementaux et récréatifs ont été appelés à donner leur point de vue sur l'aménagement et le développement du territoire public. C'est sur la base de ces échanges que s'établit le contenu des PRDTP.

Les PRDTP ont été élaborés dans le cadre d'un processus continu. Ils présentent les grands principes retenus pour mettre en valeur le territoire public. D'autres volets s'ajouteront à celui du récréotourisme lorsque seront identifiés les nouveaux besoins sur l'émission de droits fonciers liés aux activités commerciales et industrielles, aux utilités

publiques et communautaire, aux territoires particuliers d'intervention, à la préservation et à la protection du territoire.

Les activités en émergence

Les possibilités de mise en valeur du territoire public sont nombreuses. Parmi elles, nous trouvons maintenant, partout au Québec, des activités telles que le tourisme d'aventure, l'écotourisme, les activités de plein air et la culture de petits fruits.

Généralement, ces activités en émergence entraînent des retombées économiques appréciables. Elles permettent d'instaurer dans le multi-usage nos pratiques et nous aident à atteindre un meilleur équilibre et à tendre vers le développement durable de notre territoire.

Parmi ces activités, celles liées au récréotourisme sont, plus que tout autres, promises à un bel avenir. En effet, plusieurs données de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) nous permettent de croire que la demande touristique connaîtra un développement fulgurant au cours des prochaines années.

À l'échelle internationale, les préoccupations environnementales sont omniprésentes et les visiteurs sont très sensibles à l'écotourisme, souvent appelé tourisme durable. D'ailleurs, selon l'Organisation mondiale du tourisme, l'écotourisme connaît la croissance la plus rapide de toute l'industrie du voyage, soit une hausse de 10 à 30% par rapport à une progression globale du tourisme d'environ 4% par année. Par ailleurs, le nombre de touristes voyageant à l'extérieur de leur pays devrait croître de 76% d'ici 2010.

Plus près de nous, on estime que les Québécois dépenseraient plus de 3,2 milliards de dollars par année pour des activités liées à la nature. En fait, les retombées annuelles des activités qui ont cours sur les terres publiques sont évaluées à plus de 1,15 milliard de dollars et donnent lieu à la création de 17 600 emplois (en années-personnes).

Le territoire public de l'Outaouais : un immense potentiel

Grâce à ses sites d'une grande beauté, ses sommets rocheux, ses forêts en majeure partie feuillues, ses nombreux plans d'eaux et ses rivières canotables, l'Outaouais présente un potentiel récréotouristique élevé. La région, située à proximité d'importants bassins de population, est facilement accessible tant pour les Québécois, les Ontariens que les Américains.

Située au sud-ouest du Québec, entre l'Abitibi-Témiscamingue, les Laurentides, la Mauricie et l'Ontario, la région de l'Outaouais s'étend sur 34 074 km². Le territoire public couvre 75% de la région et se concentre principalement dans les MRC de Pontiac et de La Vallée-de-la-Gatineau. Quelque 60% du territoire public est composé de territoires fauniques structurés : l'Outaouais compte deux importantes sections des réserves fauniques La Vérendrye et Papineau-Labelle, le parc national de Plaisance, six zones d'exploitation contrôlée (zecs) et près d'une centaine de pourvoies, dont 26 avec droits exclusifs. L'exploitation forestière est la principale contribution du territoire public à l'économie régionale, suivie de près par les activités fauniques et récréatives.

En 2003, l'Outaouais se classait 7^e région québécoise en matière de volume touristique. La situation pourrait changer puisque la région connaît actuellement un regain de popularité : ses plans d'eau et ses forêts en font un secteur récréotouristique très apprécié par les amoureux de la nature.

Aménager le territoire dans un esprit de développement durable

De façon générale, l'offre touristique est concentrée au centre de l'Outaouais, le cœur récréatif de la région. Le territoire public bénéficie d'un dense réseau de chemins forestiers et ses paysages sont d'une qualité exceptionnelle. Bref, le territoire public présente un potentiel intéressant qu'il faut mettre en valeur afin de diversifier l'économie régionale et attirer une clientèle amatrice de sports de plein air et d'aventure douce.

Le plan régional de développement du territoire public de l'Outaouais est structuré à partir des enjeux et des orientations identifiés par les membres de la Table régionale de concertation de l'Outaouais. Pour chacun des enjeux on y trouve :

- les objectifs à atteindre;
- les indicateurs pouvant témoigner de l'atteinte des objectifs;
- les moyens d'action;
- la liste des partenaires concernés;
- l'échéancier de réalisation.

Voici les enjeux retenus :

■ Le développement de l'offre d'hébergement

L'Outaouais connaît une forte demande pour la villégiature privée en territoire public. Pour répondre à cette demande croissante et consolider la villégiature privée, 802 nouveaux emplacements seront offerts à la population sur le territoire public régional.

Trois grands secteurs de consolidation de la villégiature ont été retenus : le secteur de la Petite Nation, le secteur Nord-Est et le secteur du chemin du Bois-Franc. Trois autres secteurs complémentaires de consolidation se trouvent dans la MRC de Pontiac. Par ailleurs, des secteurs riverains sont mis en réserve pour un développement ultérieur.

De son côté, l'hébergement commercial situé en territoire privé, qui se concentre dans la partie sud de la région, comprend des hôtels, motels, auberges, compte deux établissements d'importance, le château Montebello et le château Logue à Maniwaki. Sur le territoire public, l'offre d'hébergement commercial se fait présentement en pourvoirie. Le PRDTP identifie des sites pouvant accueillir des projets récréotouristiques majeurs permettant de diversifier et d'accroître l'offre d'hébergement. Enfin, les campings aménagés sont localisés sur les territoires fauniques, principalement dans le centre de l'Outaouais.

■ Le développement des activités culturelles

En Outaouais, le potentiel de développement culturel tant patrimonial qu'historique est intéressant. En effet, la région possède quantité de vestiges et de sites qui témoignent du passé. Les littoraux des rivières Dumoine et des Outaouais recèlent de nombreux sites archéologiques et naturels témoins de la vie des Amérindiens et plus tard, du passage des coureurs des bois et de l'arrivée des premiers colons. Cependant, le potentiel patrimonial de la région ne bénéficie pas d'une protection particulière, encore moins d'infrastructures permettant de le mettre en valeur.

Les partenaires de la Table régionale de concertation élaboreront un plan de mise en valeur des abords des rivières Dumoine et Outaouais. En outre, ces rives d'une richesse inestimable seront protégées et les projets qui y verront le jour devront être associés à la mise en valeur du patrimoine culturel.

■ Le développement des activités de plein air

Les activités de plein air sont fort diversifiées et se pratiquent en majorité dans le sud de la région. Motoneige, motoquad, cyclisme, golf, équitation, ski de fond, randonnée pédestre, sports extrêmes (escalade, bungee, rafting, etc.), chasse, pêche et activités nautiques constituent des attraits récréotouristiques de choix en Outaouais. Toutes ces activités sont souvent associées à des lieux d'hébergement, tels des centres de villégiature, des bases de plein air ou des centres de vacances.

Les activités récréatives sont présentement en restructuration et le milieu régional assure notamment la mise en œuvre d'un plan de développement intégré des sentiers (PDI). Les activités de plein air du secteur récréatif du centre de l'Outaouais composé des zecs Pontiac et Bras-Coupé-Désert et de la Forêt de l'Aigle font également l'objet de planification. Notons enfin qu'un projet est en voie de réalisation : le parc écotouristique de canotage la Goutte d'eau qui entraînera des retombées intéressantes pour la région de l'Outaouais et permettra de structurer davantage l'offre récréotouristique.

La région de l'Outaouais est privilégiée puisqu'elle possède tous les atouts naturels permettant de proposer des activités récréotouristiques qui répondent aux nouvelles tendances telles que les circuits touristiques (thématiques, cyclotourisme, caravaning, etc.), le séjour de villégiature (centre de santé, villégiature de luxe, etc.), les circuits de motoneige et de motoquad ainsi que des aventures de plein air diversifiées. Le PRDTP vise à développer et à consolider ces activités récréotouristiques afin de bien positionner le secteur récréatif du centre de l'Outaouais.

■ Les retombées économiques, sociales et environnementales

La construction de chalets, d'auberges et de complexes hôteliers entraîne des retombées économiques importantes et la création de plusieurs emplois. Les activités de plein air ont également un impact sur l'économie locale. Les partenaires de la Table régionale de concertation ont d'ailleurs convenu de mettre sur pied un comité chargé de produire un plan marketing afin d'intéresser d'éventuels promoteurs à investir dans la région.

Au-delà de ces gains substantiels, le PRDTP garantit une utilisation polyvalente et équilibrée du territoire public et assure une protection accrue de ce patrimoine inestimable. Cette planification favorise également une vision intégrée du développement et, surtout, une vision partagée avec les partenaires du milieu.



Ressources naturelles
et Faune

Québec

